

## **Mission de l'Eglise et ministères**

Synode régional en Sud-Ouest, les 17, 18 et 19 novembre 2023 à Bordeaux

Le Synode reçoit avec reconnaissance tous les ministères qui s'exercent dans les Eglises locales notamment par les associations culturelles, les Œuvres et Mouvements.

Au travers des travaux de groupe, le synode exprime ses craintes d'une hypertrophie de l'échelon national et d'une perte possible d'ancrage local. Il s'interroge sur la capacité à délivrer les outils et formations présents et futurs au plus près des Eglises locales. Aussi il semble nécessaire de s'appuyer sur toutes les strates de notre union, notamment les régions et consistoires.

La réflexion sur les ministères pose crûment la question de la spécificité du ministère pastoral.

Pour exercer notre mission de témoignage en paroles et en actes, et considérant que le rôle du pasteur et son « public » ont évolué, il semble nécessaire de développer des nouveaux ministères.

### **Nouveaux ministères**

Les groupes de travail du synode SO ont listé un certain nombre de besoins pour lesquels les Eglises locales apprécieraient l'aide et le soutien de « nouveaux ministres ».

Pour éviter la confusion (pour les personnes extérieures à l'Eglise mais aussi pour les membres de nos Eglises peu sensibles aux nuances de vocabulaire) entre un « pasteur » avec une formation Bac + 5 et un « ministre » avec une formation d'un DU, certains proposent d'utiliser le mot « diacre ».

La mutualisation des contraintes administratives est une proposition qui permettrait d'alléger les structures, et qui pourrait s'envisager au niveau consistorial (en particulier pour les trésoriers et les secrétaires) pour dégager du temps et de l'énergie et éviter l'épuisement notamment dans les petites paroisses.

La communication apparaît comme un besoin important : pour assurer la présence et la visibilité des Eglises locales sur internet et les réseaux sociaux, pour faire savoir ce qui se vit au niveau local, pour porter le témoignage de l'Eglise et faire connaître l'Evangile, mais aussi en interne pour faire connaître aux paroissiens les ressources qui existent déjà.

Un soutien serait apprécié pour tout ce qui est du ressort de l'animation « culturelle » (expos, concerts...)

La diaconie est également un domaine pour lequel les paroisses ressentent le besoin d'un soutien de la part de personnes formées.

Plusieurs autres domaines pourraient être confiés à un « nouveau ministre » : resserrer les liens dans la communauté, valoriser les ecclésiologies, inciter à la formation, donner plus de place à la musique...

Lister ces différents besoins pointe la question de la distinction nécessaire entre ce qui relève des compétences d'un « technicien » et ce qui est du domaine théologique et vocationnel.

Si le « nouveau ministre » doit être celui ou celle qui incarne la réponse à ces besoins, cela signifie une formation adaptée, spécifique à chaque réalité paroissiale, s'appuyant sur les ressources locales.

L'inscription de ces « nouveaux ministres » dans un cadre national, qui valide leur formation (DU) et leur agrément par la CDM, offre une « garantie » statutaire aux yeux des Eglises locales. Leur affectation doit dépendre du niveau régional, qui recueille les besoins et les attentes des AC.

## **Formation**

Le synode est conscient que la vie des églises locales suppose d'offrir des formations aux paroissiens, tant au niveau personnel que collectif (prédicateurs, CP...). Tout en rappelant qu'il est nécessaire de définir un projet, issu des besoins locaux pour déterminer l'utilité de telle ou telle formation.

Un consensus se dégage sur l'importance de l'ancrage régional ou consistorial des formations proposées. Les préconisations en matière de formation doivent répondre aux besoins du terrain, être partagées en transversalité avec les autres régions, et remontées au niveau national.

Il faudrait envisager la création d'équipes régionales qui se fassent les relais des équipes nationales, et que des « pasteurs de terrain » soient membres de l'équipe nationale de formation.

Plutôt que de superposer les formations, une meilleure diffusion des ressources existantes est fondamentale. La communication est à améliorer.

Il faut que les formations soient accessibles géographiquement, financièrement (fonds de formation), et qu'elles répondent aux besoins des églises locales :

Par exemple : formation « découverte du protestantisme » pour les nouveaux arrivants et les personnes en recherche qui en font la demande.

Les responsables des équipes nationales pourraient être des personnes compétentes dans le domaine concerné, avec une formation théologique reconnue, et non pas un pasteur avec une connaissance dans un domaine particulier...

Il y a une demande récurrente de formation aux outils numériques et à la communication moderne (rezosocio ...).

La nécessité de la formation des conseillers presbytéraux est soulignée. Une « analyse des pratiques » une à deux fois par an, accompagnée par un tiers extérieur (psychologue...) permettrait de réfléchir au rôle des conseillers, évoquer leurs difficultés et faire ressortir les besoins collectifs et personnels. On pourrait aussi envisager un ministère de médiateur entre pasteur et CP si besoin.

Pour ce qui est de la formation des pasteurs, l'idée d'une formation en alternance est intéressante.

Prs Fabrice Benoit et Nadine Py